lieues de toute habitation, et au milieu d'autres émigrans étrangers, la plupart protestans, la plupart aussi plus ou moins atteints du mal qui la faisait mourir. Dieu vint consoler sa douleur par une inspiration. " En grâce, dit-elle à ces infortunés compagnons de voyage, chargez vous de mes enfans pour le reste de la route, conduisez-les à Orégon-City et donnez-les aux prêtres catholiques, avec le peu que nous avons.—Après ce testament, cette dernière planche saisie dans le naufrage, la pauvre mère se sentit un peu consolée ; elle jeta un dernier regard sur les trois orphelins confiés à la charité catholique, et expira... Ces trois enfans sont deux petites filles, l'une de six ans, l'autre d'un an et demi, et un petit garçon de quatre ans. Leur patrimoine consiste en six paires de bœufs, une voiture, un peu d'argent et quelques ustensils. Le diocèse, quoique pauvre, pourvoiera à leur soin, éducation et sûreté le mieux qu'il lui sera possible, et priera pour le repos de l'âme de la mère, privée, helas ! à ses derniers momens, des secours et consolations de la religion catholique. Je vous avais annoncé mon prochain départ pour aller occuper la mission de Saint Paul de la Wallamette : les affaires se sont rangées autrement, jusqu'à nouvel ordre.

Mes hommages à leurs Grandeurs, et mes souvenirs les plus affectueux à tous les prêtres de l'Evêché et du diocèse, aux amis du Canada et même à votre correspondant lyonnais.

Votre tout devoué,

F. J. Cénas, Ptre. Miss.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 17 DECEMBRE 1850.

Première page:—Lettre de M. Phillips à Lord Shrewsbury —Lettre sur l'Orégon (fin).
Feuilleton :—Le Montagnard ou les deux Républiques,—1793-1848, (suite).

Memoire de Mgr. Wiseman.

[S. Em. le Cardinal Wiseman vient de publier un mémoire qui excite au plus haut point l'intérêt et la curiosité en Angleterre. C'est un appel au peuple Anglais concernant l'acte papal du rétablissement de la hiérarchie catholique. Si les limites étroites de notre feuille ne nous permettent pas de reproduire ce document dans son intégrité, nous en donnerons du moins une analyse suffisante. Pour aujourd'hui, nous devons nous borner à constater, d'après nos journaux de France, l'effet qu'a produit cet important pamphlet. Voici ce que nous en lisons dans l'*Univers* :]

Le *Sun* annonce que la boutique des éditeurs Richardson, à Londres, a été littéralement assiégée, durant toute la journée d'hier, par les personnes désireuses d'acheter le manifeste du Cardinal Wiseman.

L'appel de S. Em. le cardinal Wiseman a produit un effet des plus inattendus. Tous les grands journaux de Londres d'hier matin l'ont reprodnit *in extenso*, afin de satisfaire la curiosité de leurs lecteurs. Cette immense publicité, qui a fait connaître dans quelques heures ce document d'une extrémité à l'autre de l'Angleterre, n'a pas empêché l'éditeur de la brochure d'en vendre *vingt mille* exemplaires dans les dix-huit heures qui ont suivi la mise en vente. Depuis quelques jours, toutes les librairies catholiques de Londres sont assiégées par les protestants qui viennent acheter des livres papistes, afin de s'initier aux mystères *inouïs* et révoltants reprochés au catholicisme romain.

On observe que le ton des journaux les plus fanatiques a singulièrement baissé ; ils discutent avec embarras quand ils ne répondent pas aux arguments de Son Eminence par des banalités.

Sait-on comment l'église établie et les Puritains d'Exeter-Hall ont répondu au Cardinal ? par une nouvelle mascarade ! Le Pape et l'Archevêque de Westminster ont de nouveau été promenés dans les rues de Londres et brûlés ensuite sur la place de Smithfeld, où étaient dressés jadis les bûchers sur lesquels on faisait griller les catholiques. Le *Times* ne mentionne pas le fait. Est-ce qu'il serait honteux de cette glorieuse manifestation, en tout semblable à celles qu'il encourageait si fortement il y a quinze jours ? Le *Times* garde aussi le silence sur un nouveau discours du célèbre docteur Comming contre un serment que cet illuminé prétend avoir été prêté entre les mains du Pape par le cardinal Wiseman. Faut-il conclure de cette réserve que ce discours n'a pas eu plus de succès que le bûcher de Smithfeld ? Quoi qu'il en soit, nous sommes heureux de constater les premiers effets produits par l'Appel adressé au bon sens de l'Angleterre par S. E. le Cardinal-Archevêque de Westminster.

La brochure de S Em. le Cardinal Wiseman paraît, d'après les informations qui nous arrivent de Londres, avoir exercé sur l'esprit de Lord John Russell l'effet diamétralement opposé à celui qu'elle a produit sur le public en général. Le premier ministre est d'autant plus irrité que les arguments du Cardinal ont obtenu plus de succès.....

Depuis l'apparition de ce travail, les sentiments du ministre n'ont fait que s'aigrir d'avantage en s'apercevant qu'il était battu. Nous apprenons des sources les plus sûres que le chef du Gouvernement est disposé à remuer ciel et terre contre les catholiques. Il usera de tous ses moyens d'influence pour faire passer au Parlement une loi qui, sous prétexte de préciser ce que l'acte d'emancipation renferme d'obscur, restreindrait la liberté dont cette mesure a mis les catholiques en possession. Lord John Russell tient surtout à empêcher les Evêques catholiques de porter les titres de leurs sièges. On peut, dès ce moment, apprécier les terribles conséquences qu'entraîne une pareille mesure. Les Evêques ne pouvant admettre l'autorité d'un acte législatif en cette matière et devant n'en tenir aucun compte, l'Etat n'aurait, pour les priver de sièges dont le Souverain-Pontife les a mis en possession, d'autre moyen que de recourir à la violence. Mais le revirement qui déjà s'opère dans le sentiment public est un indice certain que l'opinion serait peu favorable aux *Gironde* du mesures de rigueur.

Rome et l'excitation en Angleterre.—Un correspondant écrit ce qui suit à une feuille Parisienne :

Tout le bruit que fait l'Angleterre au sujet du rétablissement de la hiérarchie catholique est regardé à Rome comme un témoignage ridicule du pauvre état de santé de l'*établissement*. Pendant que les anglicans crient : *No Popery* ! le roi de Prusse écrit au Pape pour le remercier d'avoir bien voulu donner à ses Etats deux princes de l'Eglise. Tel est au moins le bruit qui circule à Rome, et qui paraît fondé. On ajoute même que la lettre est conçue en termes qui feraient honneur à un prince catholique. Ce n'est pas le seul fait consolant pour l'Eglise qui se soit passé en Prusse cette année. Nos lecteurs n'ont pas oublié que la procession du *Corpus Domini* s'est faite à Berlin avec une solennité extraordinaire, et nous savons que le cœur de Saint-Père en fut rempli de consolation. Ainsi vont les destinées de la sainte Epouse du Christ. Aujourd'hui abreuvée d'amertume et d'humiliation, demain fortifiée par les consolations les plus douces et par les triomphes les plus inattendus. Rome, du reste, ne s'effraie pas le moins du monde de ce qui se passe en ce moment en Angleterre.

Un des membres les plus distingués du catholicisme anglais, le noble lord Shrewsbury, beau-père du prince Borghèse et Doria, a eu, ces jours derniers, une entrevue avec le Saint-Père, laquelle n'aurait pas duré, dit-on, moins de trois quart-d'heure, et qui a donné lieu aux bruits les plus pénibles On assure que le noble pair se serait posé en ardent défenseur de l'*Université de la Reine en Irlande*, et qu'il aurait vivement pressé le Saint-Père de modifier les décisions notifiées sur ce sujet par divers rescrits de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Nous ne savons sur quels fondements s'appuyait le noble lord, quels arguments il a pu faire voloir ; mais on assure que le Saint-Père s'est montré inébranlable dans la résolution de maintenir ses premières décisions. L'attitude prise en cette circonstance par l'illustre Anglais a douloureusement impressionné tous ses compatriotes catholiques qui habitaient la Ville-Eternelle.

Angleterre:—Londres, 20 novembre.—On lit dans le *Morning-Herald* du 20 : La déclaration suivante des sentiments de la Reine dans la crise religieuse actuelle, faite hier au meeting de Saint-Clement-Danes par le R. D. Jelf, sera lue, nous en sommes sûrs, avec le plus vif plaisir par tout loyal sujet de Sa Majesté. " Sa Majesté (a dit le révérend docteur) a été la première à dénoncer l'usurpation du Pape sur son autorité. A la première nouvelle de ses actes audacieux, elle envoya chercher sir Georges Grey. A l'arrivée du ministre de l'intérieur, Sa Majesté parcourait son salon avec vivacité : " Sir Georges Grey, dit-elle, je suis reine d'Angleterre, et je ne supporterai point cela !" Que le peuple anglais se rallie donc autour de sa souveraine, qui est décidée à montrer que, comme son illustre aïeul, elle réclame le titre de *Fidei Defensor*.

L'adresse du barreau anglais à Sa Majesté *contre les usurpations papales* a été signée par 747 membres, dont voici la classification : membres du conseil de la Reine, 46 ; maîtres de chancellerie, 3 ; sergents de loi, 9 ; avocats, 689.-Total, 747.

Instruction Publique.

Le *Journal de Québec*, dans un de ses derniers numéros, a reproduit une série de questions que M. le surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada, vient d'adresser aux commissaires et aux autres personnes chargées de donner effet à la loi qui règle l'instruction publique, et auxquels ce fonctionnaire sollicite une réponse. A ce propos, l'*Ordre Social* du 12 courant, exprime l'opinion que cette démarche de M. le surintendant ne conduira pas à un résultat satisfaisant. Il censure fortement le Gouvernement et la Législature de ce que, en face d'une opposition à la loi des écoles qui a produit des désordres et des crimes jusqu'à présent inouïs dans le Canada, il n'a pas été ordonné d'enquête efficace pour connaître les causes de cette opposition. Il se plaint de ce que le gouvernement " s'est borné, dit-il, à nommer des juges de paix pour arrêter les coupables pour amener ces derniers devant les tribunaux pour les faire acquitter par des jurés leurs complices ou leurs fauteurs, et à encourager ainsi par l'assurance, la certitude de l'impunité, la commission de crimes défendus par la loi sous les peines les plus sévères."

Puis il termine par les considérations suivantes :

" Maintenant, voici que bientôt une nouvelle session du parlement va commencer. Va-t-on législater d'une manière sérieuse et efficace sur l'instruction publique ? L'administration a-t-elle préparé un projet de loi sur ce sujet ? nous l'ignorons. Mais il paraîtrait qu'aucune démarche n'a encore été prise, que nous sachions, pour obtenir des amis de l'instruction, des personnes familières avec cet important sujet, les lumières, les informations que l'exécutif et la législature ne possèdent pas. Il arrivera donc que, si la législature est à sa prochaine session, saisie d'un projet de loi sur l'instruction primaire, il arrivera, pensons-nous, que ce projet fait sans les connaissances, les informations, l'expérience nécessaires, sera aussi informe, aussi mal rédigé, aussi inintelligible, aussi défectueux que les lois actuelles, et partant inefficace comme elles.

Nous avons eu occasion de demander il y a quelques années, un ministre de l'instruction publique et des surintendants, sinon de comtés, au moins de districts ; nous sommes donc très aise que le *Journal de Québec* se prononce dans ce sens, et nous espérons que son rédacteur en parlera dans l'Assemblée Législative. Une des principales causes de l'opposition à la loi actuelle est l'absence de toute surveillance et de tout controle médiats et efficaces sur les officiers chargés de la mettre à exécution. Une enquête, nous en sommes persuadé, établirait l'exactitude de cette assertion.

Nous croyons qu'excepté la partie qui a trait à la taxe, toutes les dispositions de cette loi devraient être rappelées pour en subitituer d'autres plus claires, plus précises et surtout plus propres à effectuer le progrès de l'instruction populaire.

Comme le lecteur peut l'observer, l'*Ordre Social* fait des incriminations d'une nature grave et il suggère de faire subir à l'organisation du département de l'instruction publique ainsi qu'à la loi des écoles, des modifications qui méritent certainement la sérieuse considération du public. Ce n'est pas notre but de nous arrêter à cette partie de l'article qui formule des reproches contre l'administration : nous croyons, néanmoins, que la cause de l'opposition qui s'est manifestée dans un bon nombre de localités, devrait être mûrement recherchée. Mais, nous ferons quelques observations sur la dernière partie de l'écrit, que nous venons de citer textuellement.

Le projet de faire du surintendant de l'éducation un membre du ministère, forcé de se mêler à toutes les intrigues de la politique et exposé à toute l'instabilité qu'entraîne une telle position, sous notre système de bascule, ne nous sourit pas du tout. Nous n'aimerions pas du tout des changements aussi fréquents que ceux qui adviendraient sous un tel régime. L'indépendance d'opinions malveillantes ou inconsédérément mobiles, nous semble, à cause de cela, désirable pour un surintendant. Il nous semble aussi de meilleure influence sur le caractère d'un peuple, comme sur la qualité de l'instruction dont on lui ouvrira la source, si le surintendant n'est pas assujéti au besoin de se faire des créatures pour l'emporter sur un concurrent dans une candidature, ni obligé d'avoir recours à tous les moyens dont les mille hazards de la politique peuvent suggérer l'emploi. Quant à établir des surintendants de comtés ou de districts, nous n'avons pas grande répugnance à cela. Mais, s'il est constaté qu'il faudrait plus de surveillance qu'il n'en existe aujourd'hui sur les officiers chargés de mettre à exécution la loi d'éducation, il n'est pas moins constant qu'il serait impolitique de tendre à ce résultat par des moyens dispendieux. Le peuple se mutine contre la loi actuelle des écoles, parcequ'elle le force à payer. S'il est d'autres motifs aux mécontentements, ils sont loin d'être les motifs dominants, du moins dans le District de Montréal. Partant de là, il y aurait illusion à croire que l'agitation se calmerait au moyen de nombreux surintendants dont les émoluments devraient être tirés de la bourse du peuple. L'emploi d'un moyen de surveillance qui réunirait à l'économie, plus d'unité de vues dans l'exercice de cette fonction, semblerait donc le plus expedient a adopter.

Quant à rappeler *toutes* les dispositions de la loi actuelle, pour leur en substituer d'autres, nous ne pouvons que redouter l'effet d'une pareille mesure. Les nouveautés soudaines embarrassent le peuple. Il vaut généralement mieux réformer ce qui est défectueux dans les institutions que de faire table rase à tout propos. Le peuple est routinier, il ne faut pas trop le dérouter. Enfin, avant de renverser un édifice, il faut d'abord examiner s'il ne voudrait pas mieux le réparer.

Nous sommes informé que la loi actuelle opère maintenant, presque sans exception de localités dans le District de Montréal et généralement très bien. L'agitation se borne à peu près exclusivement à certaines localités du Sud du District de Québec et de celui des Trois-Rivières. Ces faits semblent militer en faveur du maintien du présent ordre de choses, sauf à introduire les améliorations qui seraient jugées. Dans tous les cas, s'il est à propos qu'un discussion s'engage sur ce point, nous avons la confiance qu'elle sera conduite avec le calme et la droiture de vues que requiert la nature des intérêts du peuple qui sont en jeu.

Dans plusieurs localités de ce district, l'on discute à l'avance sur le choix des candidats politiques à élire aux prochaines élections générales. Nous n'avons pas appris que des considérations purement politiques aient seules déterminé les électeurs de certains comtés à nommer des représentans *nouveaux* ; mais ce plan parait devoir être suivi dans la vue de s'assurer les services effectifs de députés *résidants* qui veuillent s'occuper spécialement des intérêts *agricoles* de leurs constituants.

Les comtés où des innovations de ce genre sont à la veille de se produire, ne tarderont pas sans doute à être publiquement connus, et le projet lui-même amplement discuté.

Dans quelques parties du Haut-Canada l'agitation se manifeste dans le même but, pour arriver à des résultats différents. Le comté d'York est à lui seul l'objet de bien des spéculations. La 1ere division d'York, représentée par M. Prices, s'occupe de le réélire en dépit des tentatives que l'on oppose à ce dessein, et de M. J. Jackes, candidat nouveau qui arbore le drapeau *progressiste*. Les feuilles de cette couleur font de M. Jackes un personnage égal aux divinités de l'Olympe ; il serait au moins selon eux, le bijou de la représentation moderne.

M. McKenzie aurait l'intention de s'offrir à la 2de division du même comté, dont le représentant est M. Morrison. On y parle aussi d'un M. John Gamble auquel les radicaux de l'endroit souhaitent un succès sans égal.

A l'égard de M. Baldwin, qui, comme l'on sait, représente la 4e division d'York, les organes " clear grits " infèrent de son silence et de son abstention de toute espèce d'intrigue, que son rôle politique est à terme et qu'un candidat agréable aux électeurs de cette partie d'York, ne manquera pas d'apparaître *en temps convenable*. Nous ignorons le mérite de ces prophéties, mais nous ne saurions nous tromper sur celui des intrigues qu'elles mettent en évidence.

Le Bazar annuel de la Société St. Vincent de Paul ayant été ouvert hier, et devant continuer de l'être aujourd'hui, demain et jeudi jusqu'à 10 heures dans la soirée, attirera sans doute la foule tant par la variété d'objets d'étrennes qui doivent y être mis à la raffle, qu'à raison de la fin louable qu'ont en vue les personnes qui l'ont organisé, en appliquant au soulagement des pauvres le total des produits du Bazar.

Sous ce titre : " St Thomas Watchman," M. N. Bate de St. Thomas, Haut Canada, a publié le 6 décembre, le premier numéro d'un journal qui, en politique, est un " défenseur du gouvernement anglais constitutionnel et responsable, soutenant toutes mesures considérées *bonnes pour le Canada*, blâmant celles qui peuvent être considérées *nuisibles*—ne professant ni une obéissance *servile* ni une opposition *factieuse* envers n'importe quelle administration."

Le Gouvernement offre une récompense de £50 pour la découverte et conviction des auteurs de l'incendie par lequel une grange remplie de grains propriété de M. Septimus Soper, du township de Kitly, dans les comtés unis de Leeds et Grenville, Haut-Canada, a été détruite dans la nuit du 9 au 10 novembre.

La température des derniers jours a présenté de légères variations du froid au dégel. Mais les chûtes de neige ont été assez abondantes pour assurer de bons chemins d'hiver.

Un brouillard accompagné depuis hier soir d'un vent d'est, a produit de forts bancs de neige qui doivent en ce moment obstruer les routes en quelques endroits.

Bulletin des Nouvelles d'Europe.

Les complications dans lesquelles les grandes puissances se trouvent engagées, et qu'il ne serait pas impossible de voir se dénouer par un conflit européen, sont ainsi résumées par un journal de Paris à la date du 28 novembre :

" Les nouvelles dont on s'entretenait ce matin à l'Assemblée sont fort graves. La guerre entre la Prusse et l'Autriche serait imminente : tous les efforts de pacification paraissent avoir échoué devant l'esprit de vertige qui entraîne la population prussienne et à sa suite la chambre basse et le cabinet lui-même. Une complication plus sérieuse encore que l'affaire de Hesse Cassel vient d'éclater. Le roi de Prusse soutient le duc de Brunswick, qui refuse aux troupes de la confédération le passage pour se porter dans le Holstein et y réduire les insurgés. Or, si l'empereur de Russie a déclaré qu'il ne se mêlerait pas de l'arrangement intérieur des affaires de la Hesse, il est au contraire parfaitement résolu à prendre parti dans la querelle holsteinoise. S'il en arrivait ainsi, l'intervention russe apparaîtrait d'un moment à l'autre et ferait prendre, comme on le comprend aisément, des proportions européennes aux em-

---

Tu es l'homme qu'il me faut.

Léonidas s'inclina.

Il y eut silence ; Obrice réfléchit

Citoyen Léonidas, ne m'as-tu pas demandé de te faire obtenir la place de concierge dans une prison pour un tien parent ?

Je l'ai demandé dans l'intérêt de la patrie, parceque mon parent est un bon patriote au cœur de roche, dont on pourrait être sûr ; avec lui pas de faiblesse à craindre, pas de trahison à soupçonner.

Je n'en doute pas, citoyen.... mais écoute bien.... Tu vas prendre avec toi des hommes sûrs, tu feras d'eux et par eux tout ce que tu voudras, mais il faut que tu me ramènes la fille du marquis de Savernay.

Je te la ramènerai, citoyen.

Voici l'ordre d'arrestation, dit Obrice en tendant un papier qu'il venait de signer.

Je la ramènerai morte ou vive, dit Léonidas.

Et la patrie pour te récompenser te donnera cinq assignats de 200 francs chacun et la place de concierge pour ton parent.

Merci, fit Léonidas.

Voici un papier par lequel tu pourras requérir la force armée.

C'est bien, la petite aura du bonheur si elle m'échappe, j'arrêterai plutôt tout le couvent et je mettrai le feu à la barraque.

Ce sera une œuvre patriotique, dit Obrice avec une joie sauvage.

Léonidas mit son chapeau sur sa tête, mit son écharpe tricolore et sortit.

Allons ! allons !, dit Obrice, marquis de Savernay, je me vengerai avec ivresse sur ta fille ; ce disant, il prit un air des plus farouches...

Pendant la conversation de Léonidas et d'Obrice, la rumeur populaire grossissait, la foule encombrait les longues rues étroites, et comme d'un flot qui porte la tempête, il sortait de son sein un tumulte de voix étranges et fatales. Toute la lie *patriotique* de la population ruisselait avec des regards feroces, des sourires de hyènes, des vociférations terribles qui devaient pénétrer à travers les murs épais et glacer les cœurs des pauvres prisonniers. On avait appris que par ordre des deux commissaires, les prisonniers d'Arles allaient être transférés à Avignon ; il est vrai que c'était pour faire de la place, comme l'avait dit le digne Léonidas !... Il est vrai qu'Avignon par les massacres de la glacière avait acquis des droits incontestables à la confiance nationale et au respect des vrais patriotes, stygmate sanglant qui marquera éternellement le front de la Provence.

Arles était jalouse d'Avignon ; lui croyait-on le cœur moins patriotique, la main moins expéditive ? et s'il fallait *travailler en grand* pour le salut de la république une et indivisible, qu'avait-on besoin de les envoyer à Avignon ? Voilà ce que disait la *bonne* ville d'Arles ; aussi on murmurait tout haut, les meneurs levaient la tête et faisaient entendre certaines protestations assez cannibales. A la mairie les commissaires nouvellement arrivés travaillaient avec la municipalité et les membres du conseil de surveillance réunis.

Le peuple entoure les abords de la prison, venait-on leur dire.

Il en a le droit, répondaient-ils.

Il murmure... il gronde...

C'est son métier.

Il menace de massacrer les prisonniers si on veut les lui enlever.

Ce sera de la besogne toute faite, répondit froidement un des commissaires.

Laissez faire la justice du peuple, disait un autre. Et chacun sans s'inquiéter davantage de semblables enfantillages, se remettait à travailler. Cependant le tumulte grossissait et un tonnerre de vociférations accueillit l'arrivée des chariots qui devaient tranporter à Avignon la majeure partie des prisonniers qui encombraient les prisons d'Arles.

Cette foule, tempête humaine soulevée par les passions populaires, formait un spectacle étrange à observer dans son ensemble et ses détails. On y retrouvait, comme partout où la révolution déploie ses sanglantes orgies, ces visages hideux qui flairaient le pillage et les tueries, ces brigands de profession, ces massacreurs de métier et d'instinct, qui animaient la foule du geste et de la voix et la poussaient malgré elle dans tous les excès.

Si chacun eut été moins préoccupé de ce qui se passait, si tous les regards et toutes les pensées n'eussent pas été fixes sur les portes de la prison, un groupe de jacobins (quand au costume) qui se tenait dans un des coins de la place, n'eut pu manquer d'attirer l'attention, chose toujours fatale à cette époque, car les figures, les manières de ceux qui le composaient, quels que fussent leurs efforts, n'avaient pas cette pureté et cette sans-façon du jacobin pursang. Heureusement la vraie sans-culotterie était consciencieusement affairée ; elle avait bien autre chose à penser qu'au groupe dont nous parlons. Replié sur lui-même, enveloppé dans ses propres pensées, ce groupe parlait très-vivement avec ces airs mystérieux, ces regards sombres, ces phrases inachevées qui appartiennent en propre aux conspirateurs de toutes les époques. Leurs pensées et leurs yeux étaient fixés sur les portes de cette prison qui venaient de s'ouvrir pour laisser pénétrer les chariots à l'intérieur et qui s'étaient immédiatement refermées. Leurs voix s'élevaient malgré eux par cet étourdissent inévitable de toute pensée qui remue et s'agite, et la foule était devenue plus compacte autour d'eux, car l'orage s'approchait, semblable à ces gouttes d'eau larges et pesantes qui se changent en torrent. Une voix dans cette foule dit en passant sur le ton le plus ordinaire et le plus indifferent en apparence : " Prenez garde, parlez plus bas ! !...

Lorsque ceux auxquels ces paroles s'étaient adressées se retournèrent vivement, ils ne virent personne dont l'allure ou le visage put les aider à découvrir l'auteur de ce charitable avertissement.

Leur étonnement fut promptement interrompu par une rumeur subite qui se fit dans cette meute humaine ; un homme aux formes athlétiques, et qui portait deux énormes marteaux de forge suspendus à son tablier de cuir, était parvenu à grimper le long d'un mur dégradé qui formait l'un des angles de la place. Soutenu d'un côté par un de ses pieds qu'il avait enfoncé dans l'excavation de la muraille, de l'autre par les têtes de ses camarades, plancher vivant sur lequel il avait appuyé son pied gauche, il brandissait dans une de ses mains un de ses marteaux, et des hourras de joie, des vociférations sans nombre accueillaient ses paroles. S'il n'était pas suffisamment entendu des extrémités de la place, ses gestes étaient assez expressifs pour ne pas avoir besoin de la traduction de son langage. Un instant après, plusieurs pelotons de gardes civiques débouchèrent sur la place, essayant de déblayer le passage des chariots et de proteger leur départ, mais inutilement ; les hurlements se faisaient entendre plus terribles et plus sanguinaires.

Tout cela avait complètement changé l'aspect de la place, et la faisait ressembler à un champ de bataille.

Mes amis, dit à voix basse, un des hommes du groupe, l'orage va éclater, chacun à son poste respectif.

Au même moment, un homme que nul n'avait remarqué se détacha de la masse, qui allait et venait comme un flot bondissant poussé par la tempête, et frappant sur l'épaule de celui qui venait de parler, il lui dit : " Citoyen, deux mots."

Celui auquel ces paroles s'adressaient se retourna vers son interlocuteur avec le plus grand étonnement.

(A continuer.)